

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 17 (1879)  
**Heft:** 37

**Artikel:** Lè dozè l'âo dè Lapraz  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185339>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'humeur!... — J'crois bien : elle bougonne toute la journée. — Veux-tu changer ? — Ah! non. — Eh bien! alors!»

A ce moment, un sifflet lointain se fit entendre; un son de trompe répondit au signal.

« A vos postes, vous autres! » commanda le lecteur du *Petit Journal*, en repliant sa feuille. Quelques instants après, le train entra en gare. Les bagages furent déchargés, visités, puis rechargés comme d'ordinaire. Seul, sur la table centrale, un colis de forme étrange, long et étroit comme un cercueil, — destination : Ostende, — n'ayant été réclamé par aucun voyageur, resta, et le train partit. Le convoi suivant ne devait arriver qu'à sept heures, les douaniers s'enveloppèrent dans leurs houppelandes et s'étendirent sur le banc autour du poêle.

« Dis donc, brigadier, s'écria tout à coup l'un des douaniers, est-ce que ça ne vous trotte pas un brin dans la tête, la p'tite femme qu'est pas r'venue de Quiévrain? — A cause que ça m'trott'rait? Est-ce que ça nous regarde? — P'tête ben, brigadier; ça s'pourrait, comme ça n'se pourrait point; faudrait oir; ça, c'est une idée à moi. — Quoi? qu'est-ce qu'est ton idée? — La p'tite femme d'la gazette donc; et pis, c'tte caisse qu'est là sans maître, et qui ressemble, sais-tu, comm' toi z-et moi à une bière!... que si l'on avait là seulement un'choppe, que j'la licherai tout d'un trait, sans vous commander... sans compter qu'il y en aurait d'ces choppes avec les cinq mille balles de la prime! Et qu'si c'était la p'tite femme qu'elle soye dans c'te caisse... C'est nous que j'laurions gagnée, sais-tu, brigadier? — Hum! t'es pas si bête que tu parais. »

En un clin d'œil, les douaniers, même ceux qui étaient plus d'à moitié endormis, se mettent sur leurs jambes; et les voilà qui, tous les cinq, entourent la caisse mystérieuse, la détaillent, la soupèsent... lorsque les deux gendarmes de place font leur entrée.

« Brigadier, interpelle le chef des douaniers, que vous ne flairez rien d'insolite ici, sans vous commander? — Que je ne flaire que l'odeur du tabac. — Brigadier, cette caisse abandonnée ne me dit rien de bon, sais-tu? et que je flaire un crime. »

Et il lui met sous les yeux l'article du *Petit Journal*. Pendant que le gendarme lisait, un des douaniers soulève le coffre. « Mazette! ma femme à moi pèserait plus qu'ça. — Elle est pourtant singulièrement légère ta femme. » Mais le brigadier, sa lecture terminée, s'écrie : « Le corps du délit, il est là. — Brigadier, vous avez raison, affirme l'autre gendarme. — Douaniers, que je vous somme de faire votre devoir : déclouez la bière! reprend le brigadier. »

Aussitôt on se met à l'œuvre. Sous le marteau et le ciseau, la caisse rendait des sons lugubres, les planches éclataient avec de sinistres craquements. Enfin, le couvercle tombe, et, à la vue d'une forme humaine enveloppée d'un drap blanc, tous restent stupéfaits. Seul, le deuxième gendarme murmure : « Brigadier, vous aviez raison. »

L'un après l'autre, chacun avance la main pour écarter le linceul et la retire en frissonnant de la tête aux pieds. Enfin le brigadier, plus hardi que les autres comme c'était son devoir, rejette vivement un coin du suaire. Au même instant, un sextuple cri d'épouvante et d'horreur remplit la salle. Le brigadier seul était resté muet, par dignité et par respect pour ses galons. Cependant la curiosité dominant l'horreur, toute la partie antérieure de la victime est dévoilée.

« Pauvre p'tite femme!... le gredin!... dans quel état il l'a mise!... La peau sur les os, quoi!... Bien sûr, il l'a fait sécher dans un four... Et même, a fallu que l'four il soye diantrement chaud! Sa ch'mise elle est toute roussie!... La malheureuse! la toile est collée à la peau!... Fumée comme un jambon, quoi! ni plus ni moins!... J'm'étonne plus qu'elle était si légère!... Ce que c'est que d'nous, tout d'même!... Si son mari la r'connait!... C'est égal, il y a cinq mille ronds au bout d'tout ça, v'là l'principal. »

Pendant que toutes ces répliques se croisaient, le brigadier, rompant tout à coup le silence que son grade lui avait imposé, dit à son gendarme : « Saute à cheval, cours prévenir le procureur du roi, et rapporte-le. »

Bientôt le train de Lille arrive. Un petit gros homme s'élança d'un des wagons, et roule plutôt qu'il ne court jusque dans la salle de visite. — Fallait pas le déclouert s'écria-t-il, fallait pas le déclouer! j'ai un passe-début; ce matin, j'avais manqué le train... » Mais le brigadier, l'empoignant aussitôt au collet : « Au nom de la loi, je vous arrête! — Pardon, réplique le petit homme, il y a erreur, monsieur le gendarme; ce n'est pas de la contrebande, ce n'est pas porté sur les tarifs de douane. »

Malgré toutes ses réclamations, le petit gros homme est entraîné dans une chambre voisine, où les douaniers vinrent le rejoindre après le départ du train. Pendant ce temps, le voyageur se démenait comme un diable dans un bénitier. « Mais, messieurs, je vous jure que j'ignore totalement ce que signifie la belle femme dont vous me parlez; je n'ai séduit, enlevé, assassiné ni fumé personne. D'ailleurs, comment l'aurais-je pu faire? Absent d'Europe depuis un an, je débarque à Marseille avant-hier soir, je ne suis resté à Paris que juste le temps de courir de la gare de Lyon à celle du Nord; donc je n'ai pu enlever personne à la tendresse de sa famille, ni ravir le jour à aucun être humain. J'arrive en ligne droite d'Egypte. J'ai fait douze cents lieues tout d'une traite... Je n'invoque aucun alibi, je vous le jure. Quant à ce que vous appelez le corps du délit, ce n'est pas le corps d'une contemporaine, mais celui de la femme d'Aménophis XXXIV... Il y a plus de cinq mille ans qu'elle est dans cet état... Regardez plutôt ces hiéroglyphes, ces papyrus... ça vient des pyramides... quand je vous le dis!... »

A cet instant, le procureur du roi fit son entrée de l'air le plus grave et le plus empressé qu'il put se donner pour en imposer au coupable. Mais, à la vue de la figure déconfite du pauvre savant et de sa momie, il ne put tenir son sérieux et partit d'un grand éclat de rire. Puis, s'adressant aux douaniers : « Allons, vous autres, remballiez-moi cette momie, et proprement. » Puis au voyageur : « Excusez-les, monsieur, l'instruction n'a pas encore pénétré dans tous les cerveaux belges, et cependant ils lisent le *Petit Journal*! »

(LAROUSSE.)

### Lè dozè lào dè Lapraz.

On coo dè pè Lapraz qu'étai z'u onna vépráo pè Einvy et Dzereieins, lài restà on bocon pe tard que n'arâi volliu, et sè trovà dè né po sè reintornâ. Ma fâi n'étâi pas dâi rizès po cé pourro diablo, qu'avâi mé dè braga què dè fé, que fasâi práo son crâno et son vergalant, mâ qu'étâi on épouâirâo dâo tonaire quand l'étâi dè né ao bin quand cauquon lài cresenâvè. N'étâi don pas à noce po travaissâ lo bou et quand bin tot lài étâi asse tranquillo qu'à n'on prédzo dè coumenion, lè z'orolliès lài bordenâvont et lài seimbiâvè que ti lè serveints lài tegnont la chetta et que totès lè bêtès férocès qu'on vâi su lè palettès dâi z'einfants étiont à sè trossès. Châvè et refrezénâvè ein mémo teimps et son tieu allâvè tot coumeint lo boraté d'on moulin. Martsivè râi qu'on diablo, sein jamé reveri la téta et sein pi ouzâ socliâ à se n'ése; mâ quand l'arrevâ frou dâo bou et que coumeingâ à vairè lè mâisons dè Lapraz, sè met à traci coumeint on einludzo et l'arrevè coumeint on vagon tant qu'âo for, iô on part d'hommo atteindiont qu'on traisè lo pan dè la derrière.

— Q'âi-vo, se lài fironc clliâo z'hommo, ein lo vayeint tant émochenâ?

— Oh! câisi-vo se repond, y'é étâ sédiu pè dozè lào.

— Dozè!

— Diabe lo mein, et pi que se n'avé pas trovâ

dâi pierrès po mè reveindzi et se n'avé pas traci, lài passâvo !

— Vâi mé, dozè, coumeint âi-vo pu lè comptâ ? se vo desiâ chix, serâi dza onna rude ribandée !

— Sè pào bin qu'èin avâi *chix*, kâ vo cheinti bin que n'é pas bin z'u lo teimps d'adrâi vouâti.

— Tot parâi s'ou mè desiâ qu'on a reincontrâ trâi lâo, se fe on bon vilhio que sè trovâvè quiè, cein sarâi épouâireint ; peinsâ vo vâi ! Es-tou bin sù qu'èin avâi mé dè trâi ?

— Ma fâi, l'étiot permis lè bossons et on ne voyâi pas tant bé ; cein sè pào que y'èin avâi *trâi*, mâ fasont on rudo boucan.

— On lâo solet, se fe on autro, est 'na poueta reincontra, et l'est dza bin prâo, et se vo z'èin âi vu ion, n'aré pas vœlliou étrè à voutra pliace ; crâi-dè-vo qu'èin avâi mé què ion, que faut dza étrè on rudo luron po s'èin esquivâ ?

— Dein ti lè cas, se l'étâi *solet*, se repond lo gaillâ, l'étâi rudo gros.

— Y'a grand teimps qu'on a min vu dè lâo asse prés dâo veladzo, se fe on municipau, et cein mè parè molézi à crairè que vo z'èin aussi reincontrâ ion ; dâi iadzo on lutséran, onna rata-volâra, vo font on brelan dâo tonaire dè né. Ora, ditès ; étès-vo bin sù d'avai vu on lâo ?

— Ne sé pas què vo dèré ; mâ po sù y'èin avâi ; et dein ti lè cas, se ne l'é pas vu, l'é âo mein prâo oïu folliattâ !

Un incident assez comique s'est produit dernièrement dans un des cantonnements de la 1<sup>re</sup> division. Dès le jour de leur arrivée, les officiers y avaient été si occupés qu'aucun d'eux n'avait pu disposer de quelques minutes pour donner de ses nouvelles à la maison. « Il faut absolument que j'écrive à ma femme, » répétaient-ils chaque jour. Mais les exigences du service ne faisant qu'augmenter, la correspondance de famille restait en souffrance.

Voyant que cet état de choses menaçait de se prolonger indéfiniment, le major, qui songeait aussi à sa jeune épouse, prit une résolution énergique. « Lieutenant B\*\*\*, s'écrie-t-il, vous allez vous installer dans ma chambre, prendre l'encre autographique qui est sur ma table et écrire au nom de tous, une jolie lettre, conçue à peu près en ces termes :

« Ma chère et bien-aimée femme,

» Désolé, mais pas un moment jusqu'ici pour t'écrire. Surchargé d'occupations en vue des grandes manœuvres qui auront lieu sur les bords de la Venoge. A part cela, bonne santé, appétit excellent ; presque toujours soif. Reçois mon baiser le plus tendre ; serre affectueusement la main à tous les amis, etc., etc. »

Inutile de vous dicter, vous saurez vous en tirer à merveille.

Une heure après, le lieutenant B\*\*\* apportait à son major une vingtaine de copies de la lettre ci-dessus, reproduite au moyen du petit appareil au-

tographique, qui est en vente depuis quelques mois dans presque tous les magasins de papeterie.

Chaque officier en mit un exemplaire sous enveloppe et l'adressa à sa chère moitié.

Le lendemain soir, on pouvait entendre la conversation suivante entre quelques dames de Lausanne :

— Bonjour, madame, je viens de recevoir des nouvelles de mon mari ; pensez que c'est sa première lettre, et qu'il n'a pas eu un instant pour m'écrire.....

— Tenez, en voilà une de Jules qui me dit exactement la même chose ; il paraît en effet qu'ils n'ont pas une minute.....

— Ah voici justement madame B\*\*\*, qui ce matin était encore sans nouvelles ; elle sera charmée d'apprendre que ces messieurs sont en bonne santé.....

Madame B\*\*\* s'approche toute rayonnante de joie : « Enfin ! s'écrie-t-elle, Victor a pourtant pu prendre la plume ; je viens de recevoir une lettre, très brève du reste. Ils sont tous très bien, mais accablés de besogne ; ce n'est qu'hier qu'il a pu m'écrire, et très à la hâte encore.....

— Eh bien, franchement, je doutais un peu de toutes ces grandes occupations, dit une autrè, et j'allais l'accuser d'indifférence... mais d'après ce que vous me dites, il faut bien croire qu'il y a eu impossibilité.....

— Mais alors !...

Et toutes ensemble :

« Chers petits maris !... Ils doivent cependant avoir bien chaud..... Un peu froid le matin peut être ! »

L. M.

Il y a quelques années, deux amis d'Oron, accompagnés d'un jeune commis, allèrent, en char, visiter la verrerie de Semsales, au canton de Fribourg, et comme il pleuvait, nos promeneurs s'amusèrent à boire au point d'être mouillés aussi bien intérieurement qu'extérieurement.

Leur char n'avait qu'un banc sur lequel ils étaient un peu à l'étroit ; aussi, au retour, le commis, qui était le plus ému, s'assit derrière, sur une couche de paille, où, grâce au bon vin de Semsales, il ne tarda pas à s'endormir, malgré la pluie qui tombait à torrents. Arrivés à Maraçon, les deux amis, pleins de bons sentiments pour leur compagnon de voyage, et voyant la paille sur laquelle il était couché complètement trempé, ils eurent la généreuse idée de la changer. A Palézieux, ils s'arrêtèrent de nouveau, et, le jeune homme se retournant dans sa paille, marmotta quelques mots entre ses dents. Sur quoi les deux autres lui dirent sur un ton de reproche : *Tâ pardieu dè quiet té plieindrè, ne t'èin tzandzi dè paille à Maraçon !*

*C'est un coup de Jarnac.* Origine de cette expression. — Donner un coup de Jarnac, c'est, dit le dictionnaire de l'Académie, faire à quelqu'un un mauvais tour auquel il ne s'attendait pas, et qui le met en très mauvais état, qui le ruine, qui détruit sa fortune. Cela se dit toujours en mauvaise part.